

CONSULTATION PUBLIQUE

Du 31 janvier au 28 février 2018

**Spécification des obligations de comptabilisation et
de restitution des coûts imposées aux opérateurs
mobiles**

Le questionnaire

Consultation publique sur le projet de décision portant sur la spécification des obligations de comptabilisation et de restitution des coûts imposées aux opérateurs mobiles

Modalités pratiques de la consultation publique

La présente consultation publique est ouverte jusqu'au **28 février 2018 à 18h00**. L'avis des acteurs du secteur est sollicité sur le projet de décision portant sur la spécification des obligations de comptabilisation et de restitution des coûts imposées aux opérateurs mobiles. Le document soumis à consultation peut être téléchargé sur le site internet de l'Autorité. Seules les contributions arrivées avant l'échéance seront prises en compte.

Les réponses doivent être transmises de préférence par courriel à :

auditReglementaire@arcep.fr

Elles peuvent également être transmises par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Rémi Stefanini
Directeur Mobile et Innovation
Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
7, square Max Hymans
75730 Paris Cedex 15

L'Arcep, dans un souci de transparence, publiera l'intégralité des réponses qui lui auront été transmises, à l'exclusion des parties couvertes par le secret des affaires. Dès lors que leur réponse contiendrait de tels éléments, les contributeurs sont invités à transmettre leur réponse en deux versions:

- une version confidentielle, dans laquelle les passages couverts par le secret des affaires sont identifiés entre crochets et surlignés en gris : «une part de marché de [25]» ;
- une version publiable, dans laquelle les passages couverts par le secret des affaires auront été remplacés par «...» : «une part de marché de «...»».

Les contributeurs sont invités à limiter autant que possible les passages couverts par le secret des affaires. L'Autorité pourra déclasser d'office des éléments d'information qui par leur nature ne relèvent pas du secret des affaires

Questions

- Question 1.** Avez-vous des commentaires sur la partie « 1. Introduction » du projet de décision, qui présente notamment le contexte, les objectifs et le cadre juridique du projet de décision ?
- Question 2.** Avez-vous des commentaires sur la partie « 2. Principes de comptabilisation des coûts » du projet de décision ?
- Question 3.** Avez-vous des commentaires sur la partie « 3. Choix réglementaires de comptabilisation des coûts » du projet de décision ? En particulier, avez-vous des commentaires sur l'évolution proposée pour le traitement des licences ?
- Question 4.** Avez-vous des commentaires sur la partie « 4. Modalités de restitution et de contrôle » du projet de décision ? En particulier, avez-vous des commentaires sur la proposition de suppression de l'obligation de restitution des états de coûts et de revenus prévisionnels ? sur les précisions apportées sur la restitution du patrimoine en service et des investissements de l'année ? sur le calendrier de restitution proposé ?
- Question 5.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe A « Prestations techniques et cas d'appels » du projet de décision ?
- Question 6.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe B « Classification des catégories de coûts et de revenus » du projet de décision ? En particulier, avez-vous des commentaires sur :
- les évolutions proposées sur la nomenclature des coûts d'équipements techniques ?
 - la simplification proposée sur les coûts d'interconnexion ?
 - les simplifications proposées sur les revenus de l'activité mobile ?
 - les précisions apportées sur le traitement des offres couplées « fixe-mobile » ?
- Question 7.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe C « Allocation des coûts et des revenus » du projet de décision ? En particulier, avez-vous des commentaires sur la proposition de suppression de la restitution des revenus de l'activité mobile par comptes individualisés voix, SMS et bouclage mobile (dont data) ?
- Question 8.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe D « Précisions sur l'assiette réglementaire et les traitements particuliers » du projet de décision ? En particulier, avez-vous des commentaires sur :
- les précisions apportées sur le traitement des éléments exceptionnels ?
 - les précisions apportées sur le traitement des reprises de provisions non utilisées ?

- Question 9.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe E « Précisions sur l'allocation des coûts de l'activité mobile de l'opérateur » du projet de décision? En particulier, avez-vous des commentaires sur :
- la précision apportée sur l'allocation des coûts (hors infrastructures du sous-système radio) entre les prestations techniques voix, SMS et data?
 - la proposition d'évolution de la règle d'allocation des coûts d'infrastructures du sous-système radio entre les prestations techniques voix, SMS et data?
 - la demande de restitution additionnelle des volumes voix, SMS et data par technologie 2G, 3G et 4G ?
 - la précision apportée sur l'allocation des coûts non directement affectables à des éléments de réseau ?
 - la proposition de modification de la règle d'allocation de la CVAE et du service universel en cas de suppression de l'allocation des revenus ?
 - les précisions sur les règles d'allocation dans le cadre de partages d'infrastructures ?
- Question 10.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe F « Modalités de restitution et de contrôle » du projet de décision? En particulier, avez-vous des commentaires sur les précisions apportées sur la documentation ?
- Question 11.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe G « Format de restitution des investissements et du patrimoine en service pour l'activité mobile de l'opérateur » du projet de décision et sur la feuille Excel « Fiche Patrimoine » correspondante?
- Question 12.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe H « Format de restitution des états de coûts constatés pour les comptes individualisés voix, SMS, « data » et « bouclage mobile » » pour l'activité mobile de l'opérateur » du projet de décision et sur la feuille Excel « Fiche N°1 (coûts) » correspondante?
- Question 13.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe I « Format de restitution des états de revenus constatés pour l'activité mobile de l'opérateur » du projet de décision et sur la feuille Excel « Fiche N°4 (revenus) » correspondante ?
- Question 14.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe J « Format de restitution des volumes de trafic pour l'activité mobile de l'opérateur » du projet de décision et sur la feuille Excel « Fiche N°5 (volumes) » correspondante ?
- Question 15.** Avez-vous des commentaires sur l'annexe K « Format de restitution des coûts et des revenus pour les autres activités de communications électroniques en France de l'opérateur » du projet de décision et sur la feuille Excel « Fiche N°B autres » correspondante ?
- Question 16.** Avez-vous d'autres commentaires sur le projet de décision? En particulier, considérez-vous que des précisions et/ou évolutions supplémentaires sur les spécifications comptables actuelles (fixées par la décision n°2013-0520 de l'Arcep en date du 16 mai 2013) sont nécessaires ?